



SUITE A NOTRE ALERTE SUR VOS SITUATIONS FINANCIERES

Bonjour à toutes et tous,

Pour faire suite à notre lettre adressée à la Directrice de l'ENAP l'alertant sur vos situations financières critiques en date du 30 mars.

Nous pouvons vous faire part ci-dessous de la réponse du Secrétaire Général de l'Ecole sic :

« L'unité « déplacement formation » traite actuellement les dossiers de la CPIP 21 qui a terminé son stage de professionnalisation le 2 mars dernier.

Les dossiers de tous les publics sont traités au fur et à mesure des dates de fin de stage, après réception des attestations d'hébergement et de restauration de la part des services ayant accueillis les stagiaires.

La CPIP 22 a réalisé un stage TGI du 12 au 16 février, puis a été placé en congés annuels durant une semaine. Les élèves sont ensuite partis en stage de mise en situation 1 jusqu'au 6 avril. Leurs dossiers seront donc traités à l'issue, lorsque l'ensemble des attestations de stage aura été réceptionné par l'école.

Au vu du contexte RH de cette unité – auquel nous tentons de trouver des solutions - il me paraît difficile de mettre place la procédure relative à l'avance de frais pour la CPIP 22. En effet, le traitement d'un dossier d'avance nécessite autant de travail que le traitement d'un dossier de paiement des indemnités de stage. Cela revient à traiter un dossier deux fois. Cette procédure retarderait le traitement global des dossiers de l'ensemble des publics en attente.

Toutefois, l'unité traite les demandes individuelles d'avance pour certains dossiers « appuyés » par la filière.

Le traitement des dossiers des élèves CPIP sollicités dans le cadre de la visite présidentielle a débuté. »

Si la réponse existe, celle-ci n'amène rien de plus à la situation que nous dénonçons. Nous nous devons de vous faire connaître en retour les explications données.

S'il est vrai que cette unité est sous dimensionnée pour la charge de travail qui doit être réalisé dans le traitement de vos frais, il n'est pas normal qu'une problématique RH vous impact financièrement et familialement parlant.

Nous vous conseillons donc pour ceux d'entre-vous qui ont une situation financière critique de faire une demande d'avance auprès de la filière afin que cette dernière puisse la transmettre et l'appuyer auprès de

l'unité des Frais Déplacement Formation afin peut être d'obtenir satisfaction et de saisir en parallèle l'assistante sociale.

Il est urgent que l'ENAP trouve des solutions à cette problématique avant que la crise financière ne s'accroît et que certains viennent à être fichés Banque de France dû à des arriérés de frais de déplacement.

Vu l'urgence avéré, un geste de l'Ecole envers ces apprenants ne pourrait qu'être un signe fort et représenterai clairement les valeurs de l'école.

Extrait des valeurs de l'ENAP :

« Notre école, c'est d'abord une équipe au service de l'élève, une équipe toute dévouée à l'accueil, à la formation, à l'accompagnement de nos publics. »

Agen, le 16 avril 18
Les permanents élèves UFAP de l'ENAP
Jean-Philippe THOMAS & Kamel KIHAL